



Délibération du Conseil Municipal du 24 juin 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 18

Pouvoirs : 1

Votants : 19

Date de Convocation du Conseil Municipal :

18 juin 2024

L'an deux mil vingt quatre, le vingt quatre juin à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 16 juin 2024, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Diogène BATALLA, Alain BENISTY, Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Véronique BOUCHARD, Rémi BROSSIER, Olivier CHAMBE, Raphaël DELOIN, Albane GENIN, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Sandra LEZIN, Karine LORENZO, Caroline MIRANDA, Léo MOLINIE, Frédérique MOULIGNEAU et Chani PETIT.

Excusé : Etienne DUVAL (pouvoir donné à Sandra LEZIN).

2024-31 Délibération relative à la désignation de quatre Sentinelles au Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (SYRIBT)

Rapporteur : Diogène BATALLA

Le Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (SYRIBT) est un syndicat mixte créé en 2006. Il est formé de quatre Communautés de Communes regroupant 43 communes. Le périmètre d'intervention correspond aux bassins versants des rivières Brévenne et Turdine.

Dans le cadre des missions de prévention des inondations, il convient de désigner quatre sentinelles au Syndicat de Rivières Brévenne Turdine.

Ces personnes sont des interlocuteurs privilégiés du SYRIBT et seront mobilisés en cas de vigilance crue ou inondation, pour surveiller le niveau de la montée des eaux par exemple ou relayer des actions de communication mises en place par le Syndicat.

VU les candidatures de Evelyne GIRARDON, Caroline MIRANDA, Frédérique MOULIGNEAU et Chani PETIT ;

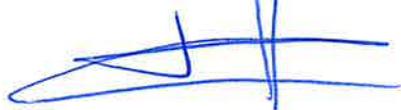
Il est procédé à la désignation des candidats à main levée.

Evelyne GIRARDON : 19 voix / Caroline MIRANDA : 19 voix / Frédérique MOULIGNEAU : 19 voix / Chani PETIT : 19 voix.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **DE DESIGNER** les quatre sentinelles de la commune au SYRIBT comme suit : Evelyne GIRARDON, Caroline MIRANDA, Frédérique MOULIGNEAU et Chani PETIT.

Le Maire
Diogène BATALLA



La secrétaire de séance
Frédérique MOULIGNEAU

